



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01746

Numéro SIREN : 811 721 687

Nom ou dénomination : DIGIAPP

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2017 sous le numéro de dépôt 11799

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

DIGIAPP

allée du Mas Nègre
34970 Lattes

V/REF :

N/REF : 2015 B 1746 / 2017-B-11799

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 21/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L-232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Rapport du commissaire aux comptes

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 28/12/2016

Concernant la société

DIGIAPP

Société par actions simplifiée

allée du Mas Nègre

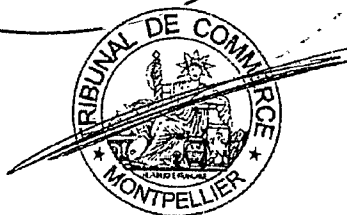
34970 Lattes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-11799 le 21/07/2017

R.C.S. MONTPELLIER 811 721 687 (2015 B 1746)

Fait à MONTPELLIER le 21/07/2017,

LE GREFFIER



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	7 635		7 635		7 635	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 740		13 740		13 740	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	21 375		21 375		21 375	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	21 375		21 375		21 375	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2016 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	14 142		14 142	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	195 858		195 858	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	248 877		248 877	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	38 877		38 877	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DÉTTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	421		421	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 420		48 420	
	Dettes fiscales et sociales	11 411		11 411	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes de Régularisation	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	60 252		60 252	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 375		21 375	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

60 252

[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	60 198	888	61 086		61 086	
Chiffre d'affaires NET	60 198	888	61 086		61 086	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			61 086		61 086	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			308 951		308 951	
Impôts, taxes et versements assimilés			110		110	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			309 061		309 061	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			247 975		247 975	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 13	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	247 975		247 975	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	901		901	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	901		901	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	901		901	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	61 086		61 086	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	309 963		309 963	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	248 877		248 877	

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

THIERRY CARLES
Commissaire aux Comptes

S.A.S DIGIAPP

Allée du Mas Nègre
34970 LATTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

En exécution de la mission qui m' a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée DIGIAPP tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

THIERRY CARLES
Commissaire aux Comptes

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Société par Actions Simplifiée, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

J'attire votre attention sur le fait que les pertes cumulées ont rendu les capitaux propres de la société inférieurs à la moitié du capital social.

En vertu des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, une société anonyme dont les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social qui n'envisage pas sa dissolution, dispose d'un délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour reconstituer ses capitaux propres.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier, le 28 Novembre 2016

Le commissaire aux comptes
THIERRY CARLES
THIERRY CARLES
Commissaire aux Comptes
619 Rue Favre de Saint Castor
34080 MONTPELLIER
Tél 06 09 06 21 58
SIRET 417 527 496 0003

ANNEXE

Exercice du 08/06/2015 au 30/06/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CREATION DE LA SAS DIGIAPP LE 08/06/2016
AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL LE 16/09/2015

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 08/06/2015 au 30/06/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	7 635	7 635	
TOTAL	7 635	7 635	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	48 420	48 420		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 301	11 301		
Autres impôts taxes et assimilés	110	110		
Groupe et associés	421	421		
TOTAL	60 252	60 252		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	110
Total	4 310

[Signature]

ANNEXE

Exercice du 08/06/2015 au 30/06/2016

Détail des charges à payer

	Montant
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	4 200
CFE 2016	110
Total	4 310

Charges et produits constatés d'avance

Détail des charges constatées d'avance

Le 26/01/2017
BARTHELEMY ALEXANDRE PRESIDENT

15B1766 -

21 JUL. 2017

"Copie conforme à l'original 11795"

Alexandre BARTHELEMY
Pal

DIGIAPP
Société par actions simplifiée
au capital de 14 142 euros
Siège social : Allée du Mas Nègre
34970 LATTES
811 721 687 RCS MONTPELLIER

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 DECEMBRE 2016**

Le 28 décembre deux mille seize à 9 heures, les associés de la Société DIGIAPP se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à LATTES, Allée du Mas Nègre, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique en date du 12 décembre 2016.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur CARLES Thierry, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La SASU AB DEVELOPPEMENT, représentée par son Président Monsieur Alexandre BARTHELEMY, préside la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 14 142 actions, soit plus du cinquième du capital social ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016,

AB



DIGIAPP
Société par actions simplifiée
au capital de 14 142 euros
Siège Social : Allée du Mas Nègre
34970 LATTES
811 721 687 RCS MONTPELLIER

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 277-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 25 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Création de la Société le 8 juin 2015
Augmentation de capital social le 11 juin 2015

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR**

Développement de marchés à l'international (Luxembourg, Belgique, pays scandinaves).
Sortie de nouveaux produits.

SOCIETES CONTROLEES

La société contrôlée au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :
SASU AB DEVELOPPEMENT
SA ENTREPRENDRE

La part du capital de notre Société détenue par ces sociétés est la suivante :
SASU AB DEVELOPPEMENT : 70 %
SA ENTREPRENDRE : 30 %



ce chiffre confère à l'exercice
Alexandre BARTHELEMY


EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 :

- . Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 61 086 euros ;
- . Le total des produits d'exploitation s'élève à 61 086 euros ;
- . Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 309 061 euros ;
- . Le résultat d'exploitation ressort à (247 975) euros ;
- . L'effectif salarié moyen s'élève à 0 ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de zéro euro, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (247 975) euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (901) euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (248 877) euros.

Au 30 juin 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 21 375 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (248 877) euros de la manière suivante :

Origine

-Résultat déficitaire de l'exercice : (248 877) euros

Affectation

-Au report à nouveau, soit (248 877) euros

Capitaux propres

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, le Président, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devra convoquer l'assemblée générale extraordinaire des associés dans les quatre mois de la réunion de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Rappel des dividendes distribués

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

AB



"Certifié conforme à l'original"
Alexandre BARTHELEMY


-Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE Résolution – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Sont également approuvées les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME Résolution – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 248 877 euros de la manière suivante :

Origine

-Résultat déficitaire de l'exercice : 248 877 euros

Affectation

-Au report à nouveau, soit 248 877 euros

Capitaux propres

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

"Comptes confère à l'original"

Alexandre ARTHUR



TROISIEME Résolution – Conventions réglementées

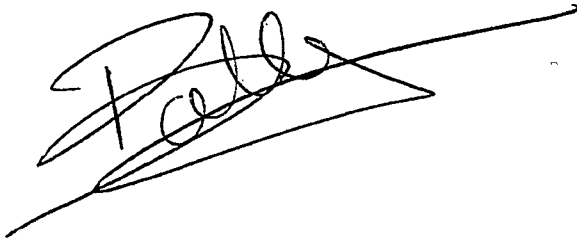
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur la convention de refacturation de prestations de services à la holding, qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

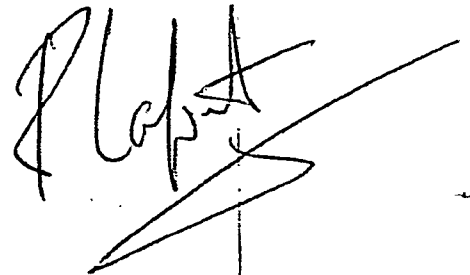
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 Heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée

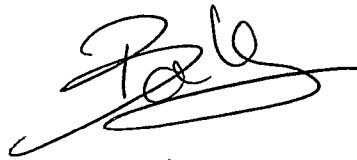


L'associé



"Certifié conforme à l'original"

Alexandre BARTHÉLEMY



Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Fait à LATTES

Le 28 décembre 2016

AB



"certifié conforme à l'original"

Alexandre BARTHELEMY



DIGIAPP

Société par actions simplifiée
Au Capital de : 14 142 euros
Siège social : Allée du Mas Nègre
34970 LATTES
811 721 687 RCS MONTPELLIER

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 DECEMBRE 2016

ASSOCIES	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
STE AB DEVELOPPEMENT Représentée par Mr Alexandre BARTHELEMY	9 900	9 900		
STE ENTREPRENDRE Représentée par Mr Robert LAFONT	4 242	4 242		

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que les associés sont présents, totalisant 14 142 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 14 142 voix.

BARTHELEMY Alexandre

AB

